Association ontarienne de rhumatologie

Par Vandana Ahluwalia, M.D., FRCPC

L'Association ontarienne de rhumatologie (AOR) a célébré son dixième anniversaire cette année. Elle a vu le jour grâce à un petit groupe de rhumatologues et une société pharmaceutique. Au fur et à mesure que notre voix s'est fait entendre, les conditions gagnantes se sont mises en place et au cours des quelques dernières années, nous avons accompli des progrès exceptionnels. Nous avons réuni des rhumatologues des milieux communautaire et universitaire, pour adultes et pour enfants, tout en travaillant en collaboration avec nos partenaires d'autres professions de la santé.

Notre liste d'envoi nous permet d'informer plus facilement nos membres, dont le nombre atteint maintenant 180 rhumatologues en exercice en Ontario. Nous avons pu faire des envois de masse par courriel, ou par télécopieur au besoin, puis nous avons affiché nos mises à jour sur notre nouveau site Web pour boucler la boucle. L'adresse du site Web de l'AOR est *www.ontariorheum.ca*. On y retrouve les coordonnées de son exécutif et de son personnel administratif, des liens vers l'AOR/ICR (pour *individual clinical review*), des formulaires de demande d'agents biologiques et, plus important encore, des mises à jour sur les codes de rémunération de l'Association médicale de l'Ontario (AMO) et du Régime de l'assurance santé de l'Ontario (RASO). Ces progrès technologiques ont grandement facilité le processus des inscriptions à l'Assemblée générale annuelle (AGA) de cette année. Jane Purvis, notre secrétaire-trésorière, procédera à une importante refonte du site Web au cours de l'été pour le rendre encore plus convivial.

Le Dr Philip Baer, vice-président de l'AOR et président de notre section auprès de l'AMO, continue de travailler avec diligence à améliorer notre barème d'honoraires, ce qui nous permettra d'amoindrir l'écart qui nous sépare des autres spécialités. Il nous tient informés des modifications au contrat de l'AMO et travaille de façon proactive à l'initiative sur les modèles de soins de cette dernière. Depuis quelques années, la présence de Philip a considérablement rehaussé la représentation de l'AOR auprès de l'AMO.

Nous continuons de travailler avec le Programme des médicaments de l'Ontario (PMO) en maintenant un dialogue mutuellement respectueux pour faciliter l'accès de nos patients aux médicaments de synthèse, aux agents biologiques et aux antirhumatismaux modifiant la maladie (ARMM). Nous avons été la seule organisation en Ontario invitée par le Ministère à la réunion du comité pour l'évaluation des médicaments en juillet dernier, afin de discuter du rapport préparé par l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (ACMTS). De plus, le Conseil des citoyens de l'Ontario a invité le Dr Carter Thorne, notre président sortant, à présenter notre point de vue sur la gestion de la liste des médicaments en Ontario.

L'AOR a terminé une révision indispensable des critères d'approbation des agents biologiques pour les arthropathies inflammatoires (AI), soit la polyarthrite rhumatoïde (PR), l'arthrite psoriasique (APs) et la spondylite ankylosante (SA) et pour de nouvelles demandes dans l'arthrite idiopathique juvénile (AIJ) et la vascularite. Cette révision a été soumise au Ministère pour examen au début d'avril 2011. Notre échéancier d'approbation pour les médicaments à l'Institut de recherche sur le cancer (IRC) est bien supérieur à la moyenne nationale, puisqu'il s'échelonne sur 30 à 60 jours, tandis que la plupart des provinces fournissent leurs approbations en sept à dix jours. Diane McArthur, administratrice du Programme des médicaments de l'Ontario, a prononcé une conférence lors de notre dernière AGA. Elle croit qu'il est possible d'améliorer ces délais et, avec son équipe, elle travaillera avec nous pour atteindre l'objectif d'un délai de deux à quatre semaines. Nos membres sont maintenant beaucoup plus nombreux à utiliser les formulaires de l'AOR pour l'accès aux agents biologiques. Cela encourage le Ministère à devenir plus efficient. D'autres spécialités ont aussi remarqué notre expertise et nous ont demandé notre aide dans leurs négociations avec le Ministère.

Nous collaborons actuellement avec nos collègues à l'échelle locale et nationale pour améliorer l'accès par l'entremise de nouveaux modèles de soins (MS) en rhumatologie. Notre comité se compose des docteurs Thorne, Bombardier, Benson, Pavlova et de moi-même, en plus de Sandra Couto et Denis Morrice. Nous avons consulté des chercheurs, des cliniciens et des représentants du gouvernement pour nous aider à développer une stratégie. L'objectif spécifique de ce comité a été de comprendre les éléments clés qui assurent le succès des modèles de soins. Nous voulons définir et offrir des soins par le biais d'interventions régionales qui entraîneront, en bout de ligne, de meilleurs résultats cliniques et administratifs. Dans ce contexte, l'Initiative ontarienne de recherche sur les agents biologiques (OBRI), dirigée par la Dre Claire Bombardier, peut servir de modèle en matière de soins de qualité et d'amélioration de la pratique.

On a envoyé aux membres de l'AOR un sondage pour évaluer leurs besoins. À partir des suggestions formulées, nous avons créé un nouveau comité pour les rhumatologues qui souhaitent passer au dossier de santé électronique (DSÉ). Cinq fournisseurs ont participé à une exposition sur le DSÉ à l'occasion de l'AGA de l'AOR en mai et ont présenté des outils spécifiques à la rhumatologie, à la suite de quoi nous avons préparé et affiché sur notre site Web une liste des divers modèles de DSÉ pour aider nos membres à négocier un contrat incluant désormais un exemple adapté à la rhumatologie.

Grâce aux conseils de notre directrice scientifique, la Dre Janet Pope, notre AGA a été couronnée de succès. Nous continuons de participer à des projets d'amélioration de la pratique comme OBRI et Metrix. Le Dr Carter Thorne demeure au conseil d'administration en tant que consultant actif et mentor. Denis Morrice, notre directeur exécutif, fait partie de nombreux conseils d'administration et nous représente auprès de diverses organisations qui regroupent patients, médecins et membres du gouvernement. Je suis impatiente de travailler avec notre conseil d'administration et notre personnel administratif dévoués qui m'appuient sans relâche lorsque je leur propose de nouveaux projets. Alors que cette année s'achève, je revois les débuts de l'AOR et je constate tout le chemin parcouru, mais il reste encore beaucoup à faire!

Vandana Ahluwalia, M.D., FRCPC
Présidente, Association ontarienne de rhumatologie (AOR)
Brampton, Ontario

Association des médecins rhumatologues du Québec

Par Denis Choquette, M.D., FRCPC

Bonnes nouvelles en provenance de l'Association des médecins rhumatologues du Québec (AMRQ) : les 12 derniers mois de travail intense à l'Association ont été très productifs et fructueux. Au Québec, l'Association doit être accréditée pour pouvoir offrir à ses membres des activités de formation médicale continue (FMC). C'est le Collège des médecins du Québec qui accorde cette accréditation et en évalue les différentes facettes, comme l'évaluation des besoins, le soutien financier, la prestation des programmes et leur évaluation. Le processus se déroule sous la surveillance de la directrice du Collège, la Dre Anne St-Pierre. Le programme a reçu l'accréditation complète, remportant des notes parfaites dans plusieurs secteurs. C'est une réussite sans précédent et tout le crédit en revient à la Dre St-Pierre.

Le Dr Mark Hazeltine participe également étroitement à deux aspects du programme de FMC de l'Association : premièrement, il organise la huitième édition de la « Mise à jour en rhumatologie », le cours de révision au Québec. La participation est toujours aussi forte, ce qui témoigne de la qualité du programme. Une autre activité, qui a été mise sur pied il y a huit ans et qui remporte également beaucoup de succès, est la Fin de semaine des maladies de l'appareil musculosquelettique, à l'intention des résidents en médecine de première et deuxième années. Le Dr Gilles Boire en a été le directeur ces cinq dernières années et la Dre Marie Hudson en a accepté la responsabilité pour les années qui viennent. Cette activité, alliée au grand dynamisme de la communauté rhumatologique, a permis de recruter avec succès des candidats pour le programme de rhumatologie de nos quatre facultés. En effet, chaque année depuis cinq ans, tous les postes offerts ont été comblés. L'AMRQ compte maintenant 108 rhumatologues inscrits, alors qu'elle n'en comptait que 74 en 2000. Malheureusement, comme dans toutes les autres provinces, le rhumatologue pratique très rarement en clinique à temps complet. Il nous en faudrait probablement 40 de plus.

Président de l'AMRQ, Dr Denis Choquette.

Nous négocions aussi activement de nouveaux services pour la population du Québec. Nous sommes en pourparlers pour la mise sur pied d'un réseau d'infirmières qui soutiendront le travail des rhumatologues au Québec. Nous établissons également des ponts entre les omnipraticiens et les rhumatologues. Plusieurs de ces ponts sont déjà en place, par exemple, « Parler », avec le Dr Mark Hazeltine, et « Passer », avec l'Institut de rhumatologie de Montréal. Une évaluation de leur efficacité est en cours. Une fois cette étape terminée, nous demanderons une aide gouvernementale au ministère de la Santé. Nous avons aussi l'intention de négocier sérieusement un soutien à l'échographie entre la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), l'Association des médecins rhumatologues du Québec (AMRQ) et le gouvernement provincial. Il est inacceptable que les rhumatologues ne bénéficient pas encore en 2011 d'un outil clinique aussi indispensable, alors qu'il fait partie des normes thérapeutiques en Europe.

Denis Choquette, M.D., FRCPC
Professeur de médecine, département de rhumatologie
Université de Montréal (UdeM)
Président, Association des médecins rhumatologues du Québec (AMRQ), Montréal, Québec

Cliquez ici pour commenter cet article